



Conseil d'Administration - Séminaire de ligue
Les 25 et 26 août 2023 à Laniscat (22)

COMPTE RENDU

Le conseil d'administration et les permanents de la Ligue de Bretagne de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées se sont réunis en séminaire les 25 et 26 août 2023.

Présents :

Conseil d'administration :

Jérôme LIOT (Président), Dominique DENIS (Secrétaire générale), Loïc SEVELLEC (Trésorier), Thierry GUILMOTO (Président CD35), Joël BOUCHER (Vice-président Culture Judo), Didier LE SAUX (Membre), Bruno KITCHEKEREKIAN (Membre), Isabelle MERRANT (Membre).

Permanents :

Benjamin ASSIE (RAF), Margaux POYARD (DTR), Franck ROBERT(CTF), Killian COLLET (CTF), Cédric ROUDOT (CTF) , Laurent MOTTIN (Coordinateur Formation).

Absents excusés :

Conseil d'administration : André MORINEAU (Président CD22), Jean PAVIOT (Président CD56), Anthony LE DANIEL (Membre), Magalie SUEUR (Présidente par intérim 29), Myriam DEVAUX (Membre).

Permanent : Sandra SAMMANI.

Invité : Patrick MENARD.

Début de la séance à 19h00 le vendredi 25 août.



Présentation des projets :

- Montage d'un BPJEPS en Bretagne. Nous avons actuellement environ 8 BP sur les PDL. Volonté de monter cette formation en Bretagne. Pour que le projet soit viable, il faut au minimum 10 stagiaires. On garderait également la formation CQP.
Le BP c'est 600 heures de formation sur 1 an.
Le CQP, 165 heures de formation.
Le coût pédagogique d'un BP est de 8700 euros.
Rendez-vous avec la DRAJES à ce sujet.
Priorité pour les conseillers techniques de faire passer le message auprès des clubs.
- Diplôme d'encadrement Bénévole : La ligue fait le choix d'organiser uniquement la formation d'animateur fédéral, le suivi des personnes devant faire un recyclage régulier nécessitera une vigilance spécifique. Les modules spécifiques seront réalisés en appui des départements.

L'équipe technique suit l'avancée de ce dossier.

- Projets pour 2024 :
 - o Stage au Japon pour les enseignants ?
 - o Remise en place du trophée Breton ?
 - o Tournée des fans zones, projet itinérants, 1 projet par jour ?
- Action arbitrage
 - o Venue d'Olivier DESROSES pour une formation à destination des arbitres. Niveau région et plus, la veille du tournoi excellence senior le 28 octobre.
- Faire venir un champion fin 2023, comme nous avons fait venir Iliadis.
- SNR
 - o Suppression de l'aide de la fédération d'un montant de 2200 euros pour l'organisation de cette formation.
 - o Comment finance-t-on le SNR ? sujet développé le samedi.

Fin de la réunion 21h00



Début de la séance à 10h00 le samedi 26 août

Ouverture de la séance par Jérôme LIOT : Nous avons souhaité faire un séminaire de rentrée sous le signe de la convivialité, afin d'échanger sur les projets, tels que l'emploi, la formation ...

Jérôme nous annonce qu'il ne briguera pas un nouveau mandat de Président de Ligue. Par contre il indique que nous avons un devoir de faciliter la succession et Loïc SEVELLEC confirme qu'il est important de préparer la suite. Il est rappelé aux permanents qu'ils ont un devoir de réserve.

Quelques informations sur les statuts : Il « semblerait » que les modifications envisagées par la Fédération sur le cumul des mandats, et la proportionnalité des listes ne soient plus d'actualité. Cela reste à confirmer.

Une procédure de désaffiliation est lancée à l'encontre du Dojo Pays Fougerais.

Arbitrage

- Margaux POYARD nous indique qu'il y a une continuité du travail précédemment initié. Elle met en place une commission régionale (avec une représentation du territoire) comprenant des enseignants et des représentants du corps arbitral (arbitres et commissaires sportifs). Les échanges se feront sous forme de visio. Elle indique qu'il a manqué un point étape en janvier, dans notre premier projet. Margaux et Franck composeront la commission en concertation avec les élus du territoire.
- Pour rappel le CA a entériné à l'unanimité la décision. On a écouté et entendu les arguments, et on a fait machine arrière sur le point des pénalités financières. Par contre le vote en AGE de ligue, sur les quotas a été maintenu et validé.
- Il y a **urgence absolue** d'avoir des arbitres. Pour rappel il y a une quinzaine d'années, nous avons le même problème, et les enseignants ont été obligés de monter sur le tapis.
- La ligue demande aux comités de fournir des arbitres.
- Cette année, si on doit annuler une compétition faute d'arbitres, on le fera. Le cas échéant, une réunion de crise sera provoquée la semaine précédant la compétition concernée avec les élus, les commissions et les techniciens.

Benjamins :

- Bruno DESESSARD de la Ligue Normandie a mis en place un circuit de benjamins qui marche bien. Il n'y a plus de championnats mais plutôt un circuit de benjamins par système de poule par groupe morphologique.

Cette année le système sera testé dans le CD 22 avant une mise en application prévue sur la ligue lors de la prochaine olympiade.



Nouveauté Calendrier :

Encore quelques incertitudes sur certains lieux. D'ici une semaine le calendrier sera proposé à la validation par voie électronique.

- Nouveaux lieux : Langueux et Pontivy (UV3)
- Nouvelle salle à Lamballe.
- Un nouveau label A senior le 1^{er} octobre.
- Formation tirage au sort le 22 octobre.
- Le 28 octobre Olivier DESROSES sera présent pour une formation d'arbitre niveau région et principalement ceux qui officieront sur le tournoi. (Subvention de formation)
- En stage de formation professionnelle continue Julian KERMAREC, Frederic ROALLEN Lucie DESCOSSES et Arthur CLERGET : Pédagogie de cadets à vétérans les 23 et 24 octobre.
- Possibilité de faire quelque chose le lundi soir 23 octobre (action féminine sur le 35).
- Projet Excellence et formation au 5^{ème} Dan le 30 et 31 mars.

Bilan ANS 2022 :

- 7 clubs n'ont pas fait de bilan pour leurs actions. (OCC Cadets de Bretagne, KIA club, QUEVEN, GUICHEN, Dojo la chapelle des fougères -> risque de remboursement de la subvention. Les relances seront faites par les conseillers techniques et par Benjamin ASSIE par l'envoi aux clubs concernés d'un mail via l'adresse PSF Bretagne.
- Sur les programmes de développement (financement PSF ANS) : Nous avons une marge de progression sur le para judo et judo école.
- Justification des comités : il faut que les comités soient moteurs.

SNR :

- Arbitrage sur l'organisation du SNR : Avant action fédérale 2200 euros par jour de la fédé.
Le SNR sert à redescendre les informations de temple-sur-lot vers les enseignants.
La fédération supprime l'AND cette année. (Annoncé début juillet)
- 3 solutions pour le financement :
 - o Formations individuelles des enseignants (demande individuelle de financement à faire et sans doute démotivation) Faire marcher les organismes de formation et faire payer les bénévoles.

Accompagnement pour monter les dossiers.

Gros travail à faire : communication. Tuto, visio - Le coût de la formation est



de 280 euros avec financement individuel et 70 euros pour les bénévoles.

- On cible une dizaine d'enseignants et on aide le club à faire une demande d'aide individuelle de formation. Cela devrait couvrir le coût du SNR et pour les autres enseignants, des frais d'inscription (15 ou 20 euros) seront demandés.
- Soit on garde la masse et on perd de l'argent.

Décision : Une visio de CA est programmée le 1^{er} septembre à 20h00 pour validation du choix qui sera fait

Emploi :

Benjamin a commencé à faire le tour des comités pour présenter le projet aux Comités

	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023 / 2024	
Comités	Jours CT*		Facturation mensuelle
22	37	63	338 €
29	49	77	563 €
35	45	91	810 €
56	43	74	518 €
	173	305	
ETP	0,81	1,43	

*y compris travail en distanciel

Les quotités de temps de travail effectif et les montants définis tiennent lieu de deux indicateurs :

- L'aide de l'encadrement technique qui justifie d'intervenir à hauteur de 20% d'un ETP soit 43 jours à minima / Comités.



- Le reste à charge lié à l'embauche à venir (27k€) affecté à la proportionnelle des licences sur la Ligue. Cela peut être rediscuté mais le but est de proposer une couverture de l'emploi équitable sur tous les territoires.
- Il convient de rappeler que l'augmentation conséquente des licences entre la saison 21/22 et 22/23 permet d'ores et déjà de bénéficier d'un apport complémentaire de 9 000 € sur le GE (et donc diminue le restant à charge facturé à la Ligue sur 2023), et de 10 000 € de ristourne Ligue. Le risque financier est donc tout à fait maîtrisé.
- A l'issue, cela donne une vraie marge de manœuvre à l'ETR dans la mobilisation des RH :

Secteurs	ETP		JOURS	
	2022	2023/2024	2022	2023/2024
Comités	0,81	1,43	173	305
Pôle	1	1	214	214
OF	0,19	0,49	41	105
Développement	1	1,08	214	232
TOTAL	3,00	4,00	642	856

Projet plan de financement :

2024				2025			
Charges		Produits		Charges		Produits	
Salaire	28 800 €	CD22	4 056 €	Salaire	28 800 €	CD22	4 056 €
Charges sociales	9 948 €	CD29	6 756 €	Charges sociales	9 948 €	CD29	6 756 €
		CD35	9 720 €			CD35	9 720 €
		CD56	6 216 €			CD56	6 216 €
		PST EMPLOI / FDT	12 000 €			PST EMPLOI / FDT	12 000 €
TOTAL	38 748 €	TOTAL	38 748 €	TOTAL	38 748 €	TOTAL	38 748 €

2026				2027			
Charges		Produits		Charges		Produits	
Salaire	30 000 €	CD22	4 097 €	Salaire	30 000 €	CD22	4 097 €
Charges sociales	9 015 €	CD29	6 824 €	Charges sociales	9 015 €	CD29	6 824 €
		CD35	9 817 €			CD35	9 817 €
		CD56	6 278 €			CD56	6 278 €
		PST EMPLOI / FDT	12 000 €			Coût péda OF	12 000 €
TOTAL	39 015 €	TOTAL	39 015 €	TOTAL	39 015 €	TOTAL	39 015 €



Ce projet est essentiel pour la couverture territoriale par les CT. Comme démontré par le DTN lors de l'AG 2023, nous sommes en nombre insuffisant pour assumer les nombreuses missions dévolues aux CT, notamment sur les CD. De plus, la compétence de nos CT étant reconnue, ils tendent à parfois être sollicités par le national pour des missions, ce qui leur enlève du temps uniquement breton. Enfin, comme tout le monde l'a constaté, les moyens de ligue ne permettent plus de nouvelle embauche. Le modèle doit donc impérativement être revu.

Projet d'ouvrir ce poste à une candidature à l'échelon national. Redistribution des missions. Décentralisation du poste.
L'emploi serait géré par le GE.

Fin de la réunion à 12h28

Dominique DENIS,

Secrétaire Générale.